

DEMAIN JE SERAI ...



Installateur en chauffage

(Troisième degré > Article 49 : 7P)

C'est quoi ?

L'installateur en chauffage central prépare et pose les éléments nécessaires à l'installation complète d'un équipement de chauffage central destiné aux habitations individuelles ou aux ensembles immobiliers devant être équipés d'installation de chauffage de petite et de moyenne puissance.

Il effectue les réglages et la mise en service des installations. Il assure les dépannages et les réparations des installations. Après l'acquisition d'une expérience professionnelle suffisante, l'installateur en chauffage est amené dans un grand nombre de situations à travailler comme patron indépendant ou ouvrier qualifié. Il négocie alors les projets, organise le travail.

Que vas-tu apprendre ?

- Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement
- Concevoir une installation, réaliser une étude de projet d'une installation de chauffage central de petite ou moyenne puissance
- Assurer la gestion administrative et commerciale
- Organiser son chantier
- Exécuter des travaux préparatoires à l'installation des équipements
- Monter l'installation de chauffage central et la mettre sous pression
- Effectuer la mise en service d'une installation de chauffage central de petite ou moyenne puissance
- Monter des installations gazières
- Assurer l'entretien et la maintenance de l'installation de chauffage
- Dépanner : diagnostiquer un dysfonctionnement, réparer

Quels titres obtiendras-tu ?

- CQ7 : certificat de qualification de 7e professionnelle
- CESS : certificat d'enseignement secondaire supérieur

Les qualités essentielles

- Organisation
- Adaptation
- Autonomie
- Mobilité